

"Voilà sept cents ans que ces religieux sont préposés à la garde des Saints-Lieux. Depuis lors on les voit sans cesse sur la brèche. Attentifs à étendre le domaine catholique, ils ne reculent devant aucun sacrifice dès qu'il s'agit d'acquérir un sanctuaire ou d'en défendre la possession. Qu'on lise leur histoire et l'on verra qu'elle n'est autre chose qu'un long martyrologe. *Quatre mille d'entr'eux* ont trouvé dans cette lutte héroïque et sept fois séculaire *une mort violente*; et, si, comme au Saint-Cénacle, au tombeau de la T. S. Vierge, au berceau de Jérémie, l'infidélité ou le schisme sont entrés en vainqueurs, ce n'est qu'en passant sur le corps des Franciscains, *tous tués sur les lieux plutôt que d'abandonner la place*. Sans remonter bien haut dans l'histoire, l'an dernier ils repoussaient heureusement les essais d'empiètement tentés par les Arméniens à Bethléem; quant aux Grecs, voyez ce qui s'est passé l'été dernier à Gethsemani. Les disciples de Photius avaient préparé un attentat; leur intention était d'élever un mur sur la propriété des Franciscains. Tous alors se massent sans distinction de nationalité, ayant à leur tête le T. R. P. Jérôme, de Sijean (Aude), vicaire Custodial français. Ils demeurent là jour et nuit sur le terrain contesté, prêts à vaincre ou à mourir, et, s'ils se retirent, ce n'est que contraints par le Consul intérimaire de France, qui veut éviter l'effusion du sang. Or, *la troupe résolue à se laisser massacrer jusqu'au dernier homme* (et qui de fait l'a été plusieurs fois) *sur le champ de bataille, mérite-t-elle la note infamante, si elle ne triomphe pas, de lâche et de déserteur?*

"Votre correspondant dit ensuite que les Franciscains sont avant tout Italiens, et pour preuve il affirme qu'ils ont refusé au Consul de France à Damas, les honneurs qui lui étaient dûs.

"L'exemple choisi est malheureux. Le couvent de Terre-Sainte à Damas, appartient à l'Espagne: tous les religieux en sont espagnols. *Il ne s'y trouve pas et ne s'y est jamais trouvé aucun Italien*. Comment donc les Italiens y auraient-ils refusé au consul de France les honneurs auxquels il avait droit?

"Un certain parti affecte de donner aux Franciscains de Terre-Sainte le nom de congrégation italienne. C'est une grave erreur. La Custodie Franciscaine de Terre-Sainte est, et prétend demeurer, sous le protectorat de la France; puis les sanctuaires de la Palestine sont le patrimoine de l'Eglise universelle. Dès lors, il convenait que toutes les puissances catholiques y fussent représentées. Or, l'Ordre de S. François, qui compte des membres dans l'univers entier, était mieux que tout autre à même de remplir ce mandat, et, de fait, loin d'y envoyer des sujets exclusivement italiens, il y entretient des religieux de *vingt-trois* nations différentes. Tous s'emploient au ministère qui leur est confié sans esprit de parti, sans immixtion d'aucune sorte dans le domaine de la politique.

"Vient ensuite la fable des sept millions (\$1,400,000.00) donnés aux Franciscains de Terre Ste, somme dans laquelle la France entrerait pour cinq millions (\$1,000,000.00.)

"Plût à Dieu que les nations catholiques fussent aussi zélées pour l'entretien des Lieux-Saints! Plût à Dieu que les hommes de foi en France pussent disposer de sommes aussi importantes! Malheureusement les œuvres locales absorbent leurs ressources, et ce qui reste pour les augustes sanctuaires de la Palestine est fort peu de chose. Chargé de centraliser les fonds recueillis en France pour les Lieux-Saints, mieux que personne je suis à même de connaître les chiffres. Eh bien, les dons annuels de la France pour les Saints-Lieux ne s'élèvent guère qu'à une centaine de mille francs (\$20,000.00): faible denier pour soutenir tant d'œuvres! Que nous sommes loin des cinq millions! Quant aux fonds de la Propagation de la Foi, il n'en est jamais entré un rouge liard (1) dans notre caisse de Terre-Sainte..."

(1) Le liard, ancienne monnaie française est le quart d'un centin.